

Intervenant hygiène de vie à domicile

RNCP36385 · RNCP · Publiée

L'essentiel

Niveau de qualification	Niveau 3
Code(s) NSF	330
Formacode(s)	44021
Code(s) ROME	K1302
Type d'enregistrement	Enregistrement sur demande
Date d'enregistrement	25/04/2022
Date d'échéance	25/04/2024

Certificateur(s)

K.LEORH · SIRET : 80765093200021

K.LEORH · SIRET : 80765093200013

Partenaires habilités

3 organismes habilités, d'après la liste publiée par France compétences : 1 à former et organiser l'évaluation et 2 à former.

Organisme	SIRET	Habilitation
CONSEIL ET FORMATION	798683330 00012	Former
INSTITUT REUNIONNAIS DES SERVICES DE PROXIMITE DE L'OCEAN INDIEN CENTRE DE FORMATION D'APPRENTIS	881889984 00012	Former
LCMG CONSULTING	812409498 00019	Former et organiser l'évaluation

Résumé de la certification

OBJECTIFS ET CONTEXTE

Face à l'évolution du nombre et du profil des bénéficiaires, de leur niveau de dépendance et des troubles cognitifs de plus en plus lourds, différents processus de transformation du métier se sont opérés ces dernières années. Les conditions de travail des intervenantes se sont complexifiées compte-tenu des situations à forte charge émotionnelle (notamment accompagnement palliatif et fin de vie) qu'elles ont à gérer et de la sanitarisation de cette fonction.

La certification Intervenant hygiène de vie à domicile est une réponse à l'ensemble de ces enjeux et constats réalisés sur le terrain des services d'aide et de soin à domicile (SAAD). L'Intervenant est formé pour pouvoir s'adapter à la multitude de profils de bénéficiaires et de domiciles qui font la spécificité de ce métier, en apportant une réponse personnalisée aux besoins perturbés et cela dans une démarche de prévention globale :

- de prévention de la perte d'autonomie : il facilite le maintien à domicile des personnes aidées en leur apportant l'aide juste nécessaire. Il favorise par son aide, son accompagnement, ses stimulations et sollicitations l'hygiène de vie adaptée.
- de prévention des risques psycho sociaux : il s'engage efficacement dans une relation de soutien, et ce, dans une démarche

de prévention du burn-out ou de l'épuisement professionnel.

- de prévention des risques physiques : il répond aux exigences de sécurité à domicile, pour la personne aidée et

pour lui-même. Il utilise des équipements de mobilisation et de transferts.

- de prévention des risques juridiques : il se positionne dans un cadre professionnel, juridique et réglementaire pour les pratiques de la toilette et de la pose des chaussettes de contention.
- de prévention risques infectieux : il pratique le bio-nettoyage à domicile afin de réduire la quantité de micro-organismes présents sur les surfaces et ainsi protéger les bénéficiaires et les professionnels dont il fait partie.
- de prévention des risques de maltraitance, notamment maltraitance involontaire : la bientraitance incluant la capacité à gérer des troubles, des incapacités et déficiences de toutes sortes (physiques, cognitives, psychiques...). Il positionne le bénéficiaire au centre de la relation d'aide dans le respect de son statut d'adulte, de ses habitudes de vie et de son lieu de vie.

ACTIVITÉS VISÉES

Contribuer à l'élaboration, la mise en œuvre et l'ajustement du projet individualisé.

Organiser son temps et son travail à partir du projet individualisé et de situations imprévues.

Prévenir la perte d'autonomie en contribuant à la qualité des soins et à la prévention des risques.

Prévenir et gérer les situations conflictuelles et relationnelles difficiles.

Contribuer à la satisfaction des besoins fondamentaux afin d'assurer une bonne hygiène de vie.

Procéder par bio-nettoyage au ménage quotidien et saisonnier ainsi qu'à l'entretien du linge.

Dispenser et individualiser les soins d'assistance en fonction des incapacités physiques et physiologiques.

Faciliter le quotidien de la personne aidée en fonction de ses troubles cognitifs.

Apporter les soins d'assistance aux personnes alitées.

Contribuer aux soins palliatifs et à l'accompagnement de fin de vie.

COMPÉTENCES ATTESTÉES

Apporter une réponse adaptée aux besoins de la personne aidée que sa dépendance soit physique, psychique, cognitive ou sensorielle. Pour les personnes en situation de grande dépendance dont en fin de vie, mobiliser les techniques de soin d'hygiène et d'accompagnement spécifiques.

Adopter une approche bientraitante globale et intégrée, qui tient compte de l'ensemble de la situation de travail c'est-à-dire de la personne aidée, de ses proches et du domicile comme milieu d'intervention.

Prendre en compte les manifestations de l'âge, de la maladie ou du handicap sur tous les aspects de la personne, les évaluer quotidiennement afin d'apporter un soutien conforme à l'état physique et psychologique et préserver et stimuler les capacités résiduelles de la personne aidée pour suppléer à ses déficits.

Veiller au respect du bien-être, du confort et de la sécurité.

Participer à la mise en œuvre et au réajustement du projet personnalisé en contribuant à :

- préserver l'intégrité de la personne aidée en s'adaptant à ses habitudes, rites, choix et rythmes de vie ;
- maintenir ou développer une bonne hygiène de vie dans toutes ses composantes : corporelle, alimentaire, mentale et environnementale ;
- prévenir l'enfermement, l'isolement et limiter les troubles du comportement en instaurant une relation attentive, sécurisante et des moments d'échanges privilégiés ;
- transmettre des observations relatives à l'état de santé, au comportement ainsi qu'aux besoins de la personne à l'équipe pluridisciplinaire ;

Respecter les limites de son métier et agir avec responsabilité ;

Gérer ses interventions dans le respect de l'environnement réglementaire et juridique

Prévenir ses propres risques professionnels physiques et psychologiques en identifiant les dangers et les dysfonctionnements ;

Intervenir en cas d'incident et d'accident ;

Proposer des améliorations techniques et organisationnelles afin d'améliorer la qualité de l'accompagnement, des soins et de la vie quotidienne du bénéficiaire ;

Accompagne les proches aidants afin de mettre du sens sur les situations rencontrées et leur proposer des solutions simples pour la gestion des situations quotidiennes.

Blocs de compétences

RNCP36385BC01 — Garantir la mise en oeuvre d'un projet individualisé sécurisant

LISTE DE COMPÉTENCES

- Recueillir les seules informations nécessaires à la construction du projet individuel en aidant la personne à exprimer ses attentes et ses besoins.
- Contribuer au repérage de toute évolution des attentes, du potentiel et de l'état de santé nécessaires à la réactualisation du plan d'aide et du projet individualisé.
- Respecter le cadre juridique de l'exercice professionnel.
- Consigner les missions accomplies, les faits marquants et informations utiles dans le cahier de liaison.
- Cerner les précautions à prendre pour débiter et conclure son intervention dans de bonnes conditions.
- Prendre connaissance des particularités de l'intervention afin d'évaluer la charge de travail et planifier son organisation.
- Mettre en oeuvre les tâches attendues conformément au plan d'aide.
- S'organiser à domicile lors de situations perturbées ou de surcharge de travail.
- Optimiser son temps de travail par une planification et organisation anticipées.
- Appliquer les protocoles d'hygiène afin de prévenir et contrôler les infections et contaminations.
- Identifier les signes révélateurs d'une variation de l'état de santé de la personne.
- Identifier les besoins particuliers de la personne aidée et les risques compte-tenu de ses pathologies et incapacités.
- Sensibiliser les personnes aux solutions techniques et domotiques pouvant répondre aux besoins de confort, sécurité et de communication de la personne.
- Prendre en compte les manifestations du vieillissement, des maladies, des handicaps sur les capacités de la personne afin d'apporter le juste niveau d'aide requis.
- Contribuer à l'amélioration de la qualité des soins et la sécurité des personnes dans leur domicile.
- Contribuer à la suppression ou à la réduction des risques professionnels auxquels le professionnel est exposé.
- Développer un comportement adapté en cas de dysfonctionnement, d'incident ou d'accident sur son lieu de travail.
- Assurer l'accompagnement pluridisciplinaire de la personne par la mise en partage des informations strictement nécessaires à la coordination ou à la continuité des soins, à la prévention, ou au suivi médico-social et social.

MODALITÉS D'ÉVALUATION

Questionnaire à choix multiples (QCM) et questionnaire à réponse ouverte et courte (QROC).

Mise en situation professionnelle reconstituée en appartement pédagogique,

Mise en situation réelle en domicile-école (voie d'accès formation continue) ou entreprise (voie d'accès apprentissage)

RNCP36385BC02 — Inter-agir avec bientraitance

LISTE DE COMPÉTENCES

- Placer la personne aidée au centre de son intervention en établissant une relation de confiance et en favorisant les moments d'échanges.
- Prendre en compte les manifestations du vieillissement pour préserver l'intégrité physique et psychologique de la personne accompagnée.
- Cerner les précautions à prendre pour respecter la singularité de la personne accompagnée.
- Respecter les limites professionnelles pour réajuster son intervention et/ou refuser une demande.
- Appréhender les incidences du dépassement du cadre d'intervention sur toutes les parties prenantes.
- Soutenir le proche aidant et le conseiller dans la prise en charge de la personne.
- Signaler les situations de maltraitance, violence ou abus présumées ou avérées auprès de l'interlocuteur compétent.
- Connaître les sources de tension, les effets possibles sur la santé afin mobiliser les facteurs de protection face à un travail émotionnellement exigeant.
- S'approprier le processus de communication bienveillante afin de savoir exprimer ses sentiments et ses besoins de manière responsable.
- Se positionner professionnellement dans les situations d'agressivité en identifiant ses facteurs déclencheurs possibles (communication et comportement) ainsi que son propre mode réactionnel.
- Mobiliser des méthodes adaptées pour gérer son agressivité et faire face à celle des autres.
- Prendre conscience de ses limites internes pour évacuer le stress avant d'atteindre le seuil de rupture.
- Situer le processus de l'agressivité et de la violence chez la personne aidée et/ou l'aidant.
- Prendre en compte l'influence des troubles psycho-comportementaux et cognitifs de la personne dans la

dynamique d'agressivité.

- Anticiper les situations de crise en étant attentifs aux manifestations non verbales, aux causes personnelles et/ou environnementales.
- Mobiliser les outils et techniques d'aide au désamorçage de situations conflictuelles et de maîtrise des situations de violence.
- Faire face à la dangerosité d'une situation pour soi-même, pour la personne accompagnée ou son entourage, en agissant de manière adaptée.

MODALITÉS D'ÉVALUATION

Questionnaire à choix multiples (QCM) et questionnaire à réponse ouverte et courte (QROC).

Mise en situation professionnelle reconstituée en appartement pédagogique,

Mise en situation réelle en domicile-école (voie d'accès formation continue) ou entreprise (voie d'accès apprentissage)

RNCP36385BC03 — Soutenir la personne âgée dans la gestion de son quotidien

LISTE DE COMPÉTENCES

- Evaluer l'autonomie physique et cognitive de la personne aidée à satisfaire ses besoins fondamentaux.
- Préserver le bien-être par un environnement respectueux de la personne et de son organisation.
- Apporter une aide adaptée afin de répondre aux besoins perturbés de la personne.
- Promouvoir les principes d'hygiène de vie en sensibilisant la personne et en la stimulant.
- Gérer les stocks de produits et de matériels en collaboration avec la personne.
- Préparer un repas dans le temps imparti en prenant en compte les spécificités de la personne.
- Comprendre l'importance du bio nettoyage et de l'entretien dans la prévention des infections, des risques toxiques et allergiques.
- Prendre connaissance des particularités de l'intervention afin de cerner les interventions à privilégier en matière d'hygiène.
- Sélectionner les produits et techniques de lavage adaptés aux pièces et aux salissures.
- Organiser rationnellement son travail et les différentes tâches à gérer.
- Mettre en œuvre les protocoles de bio-nettoyage des différentes surfaces et équipements.
- Adapter les techniques de lavage et de repassage en fonction des caractéristiques du linge.
- Mettre en œuvre les protocoles spécifiques lors de situations sanitaires dégradées.
- Assurer la maintenance de premier niveau des équipements utilisés.
- Mettre en œuvre les principes respectueux de l'environnement.

MODALITÉS D'ÉVALUATION

Questionnaire à choix multiples (QCM) et questionnaire à réponse ouverte et courte (QROC)

Mise en situation professionnelle reconstituée en appartement pédagogique

Mise en situation réelle en domicile-école (voie d'accès formation continue) ou entreprise (voie d'accès apprentissage)

RNCP36385BC04 — Accompagner la personne âgée compensée physiquement et psychologiquement

LISTE DE COMPÉTENCES

- Cerner les précautions à prendre pour évaluer les capacités, pour prévenir les blessures et les douleurs lors des actes d'hygiène et de confort.
- Mettre en œuvre les différentes étapes d'organisation d'une tâche afin de fluidifier le bon déroulement des actes d'hygiène et de confort.
- Aider la personne à se déplacer de façon manuelle ou à l'aide d'équipements médicalisés dans des conditions de sécurité et de confort.
- Mettre en œuvre les techniques et gestes professionnels appropriés pour l'aide partielle à la toilette, l'habillage et l'élimination dans le respect de l'autonomie.
- Moduler les techniques culinaires en fonction des pathologies et des régimes alimentaires.
- Mettre en œuvre les techniques et gestes professionnels appropriés lors de l'alimentation et de l'hydratation.
- Evaluer l'autonomie fonctionnelle de la personne présentant des déficits cognitifs.
- Cerner les précautions à prendre pour instaurer un climat de confiance et de bien-être de la personne dans son environnement de vie.
- Prendre en compte les manifestations de la maladie cognitive pour adapter sa posture et sa communication en

toutes circonstances.

- Mettre en place un espace sécurisant pour soi et la personne afin de favoriser le bon déroulement des actes d'hygiène et de confort.
- Mettre un œuvre un accompagnement stimulant favorable au maintien des acquis.

MODALITÉS D'ÉVALUATION

Questionnaire à choix multiples (QCM) et questionnaire à réponse ouverte et courte (QROC)

Mise en situation professionnelle reconstituée en appartement pédagogique

Mise en situation réelle en domicile-école (voie d'accès formation continue) ou entreprise (voie d'accès apprentissage)

RNCP36385BC05 — Accompagner la personne âgée en situation de dépendance totale et fin de vie

LISTE DE COMPÉTENCES

- Cerner les précautions à prendre pour évaluer les capacités, pour prévenir les blessures et les douleurs lors des actes d'hygiène et de confort.
- Mobiliser les techniques d'installation et de mobilisation par des aides humaines et/ou techniques adaptées afin de prévenir les blessures et les douleurs.
- Mettre en œuvre les solutions préventives pour éviter l'apparition des plaies.
- Mettre en œuvre les techniques et gestes professionnels appropriés pour l'hygiène et le confort (toilette complète dont médicalisée, habillement, élimination...).
- Moduler les techniques culinaires, d'hydratation et d'alimentation en fonction des pathologies et des besoins nutritionnels.
- Comprendre les distinctions entre démarche de fin de vie et démarche palliative.
- Prendre en compte les spécificités et souhaits de la personne en adaptant si besoin les protocoles.
- Evaluer la douleur et la souffrance de la personne en fin de vie et apporter des réponses non médicamenteuses aux besoins constatés ou exprimés.
- Cerner les précautions à prendre pour respecter les croyances et traditions de la personne en fin de vie et de son entourage.
- Collaborer pour le confort et le réconfort de la personne en fin de vie en adoptant une posture et une communication permettant le maintien du lien.
- Accompagner et soutenir avec bienveillance l'entourage de la personne.

MODALITÉS D'ÉVALUATION

Questionnaire à choix multiples (QCM) et questionnaire à réponse ouverte et courte (QROC)

Mise en situation professionnelle reconstituée en appartement pédagogique

Mise en situation réelle en domicile-école (voie d'accès formation continue) ou entreprise (voie d'accès apprentissage)

Secteur d'activité et type d'emploi

SECTEURS D'ACTIVITÉS

L'intervenant hygiène de vie à domicile peut travailler sous la direction d'une association ou d'une entreprise du secteur des services à la personne (SAP) ou des services d'aide et d'accompagnement à domicile (SAAD).

Elle peut aussi travailler sous statut « particulier employeur » (CESU).

TYPE D'EMPLOIS ACCESSIBLES

Aide à domicile - Auxiliaire de Vie - Assistante de Vie

RÉGLEMENTATIONS D'ACTIVITÉ

La certification inclut l'obtention de la certification APS ASD (Acteur Prévention Secours - Aide et Soins à Domicile) délivré par un organisme.

La délégation de gestes de soins : elle est précisée dans l'article L1111-6-1 du code de la santé publique, en vigueur depuis le 23 avril 2005, modifiée par la Loi n°2005-370 du 22 avril 2005 - art. 10 JORF 23 avril 2005 « Une personne durablement empêchée [...] d'accomplir elle-même des gestes liés à des soins prescrits par un médecin, peut désigner, pour favoriser son autonomie, un aidant naturel ou de son choix pour les réaliser. »

Marché du travail

Indicateurs au niveau des familles professionnelles (FAP) des métiers visés, agrégés au niveau national — France Travail / DARES (open data).

Tension de recrutement (DARES 2024)	Très élevée (5/5)
Facteurs principaux	Conditions de travail contraignantes, Non-attractivité salariale, Manque de main-d'œuvre disponible
Salaire médian (mensuel)	1 498 €
Familles professionnelles (FAP)	T2A60 — Aides à domicile et auxiliaires de vie · tension 5/5 (Très élevée)
Projets de recrutement (BMO 2026)	69 413
Jugés difficiles à recruter	62 %
Emplois saisonniers	12 %
Familles professionnelles (FAP)	T2A60 — Aides à domicile et auxiliaires de vie

Voies d'accès

COMPOSITION DU JURY — FORMATION CONTINUE, APPRENTISSAGE, CONTRAT DE PROFESSIONNALISATION, CANDIDATURE INDIVIDUELLE, VAE

Deux professionnels du secteur d'activité (employeur ou responsable secteur ou intervenant)

Un formateur intervenant sur la formation

Un membre de l'autorité certificatrice, Président du jury

Financement en alternance (NPEC)

Niveau de prise en charge d'un contrat d'apprentissage par les OPCO, fixé par France compétences par branche professionnelle (CPNE).

Prise en charge usuelle	6 897 €
Selon la branche	6 000 € – 7 500 €
Prise en charge	Branches concernées
6 897 €	Valeur par défaut · 209 branches
7 500 €	CPNEFP des entreprises privées de services à la personne
7 320 €	CPNE de la branche de l'hospitalisation privée à statut commercial et du thermalisme
6 769 €	CPNEFP dans les établissements d'enseignement privés sous contrat
6 000 €	CPNEFP Mutualité

Base légale

Date de décision	25/04/2022
Durée de l'enregistrement	2 ans
Date d'échéance de l'enregistrement	25/04/2024

Statistiques

Année	Certifiés	Dont VAE	Insertion 6 mois	Métier 2 ans
2021	2	0	100 %	—
2020	11	0	64 %	—

Liens avec d'autres certifications

ANCIENNES VERSIONS

RNCP31929

NOUVELLE(S) CERTIFICATION(S)

RNCP38796

Pour plus d'informations

Fiche officielle (France Compétences)

<https://www.francecompetences.fr/recherche/rncp/36385/>